



INNOVATION, SANTÉ BIEN-ÊTRE AUTONOMIE

Préservation de l'emploi de R&D

Le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) Ile-de-France Villejuif est mobilisé pour aider le montage de dossiers dans le cadre des mesures de prévention de l'emploi de Recherche & Développement du Plan de relance « France Relance ».

Publié le 11 octobre 2021

Préservation de l'emploi de Recherche et Développement dans le cadre du Plan France Relance

L'objectif de la mesure de préservation de l'emploi de R&D dans le cadre du plan « [France Relance](#) » est double :

- Anticiper un sous-investissement en R&D des entreprises qui fragilisera leur compétitivité à venir,
- Faire face à la montée forte d'un chômage conjoncturel et à l'incapacité des jeunes diplômés à trouver un emploi.

Dans le cadre d'un contrat de collaboration entre une entreprise et un laboratoire de recherche publique, l'État prend en charge une partie de la rémunération des personnels de R&D engagés dans cette collaboration, à hauteur de :

- Pour l'accueil dans un laboratoire public de personnels R&D salariés de droit privé en CDI :
 - 80 % pour les salariés de l'entreprise accueillis à temps incomplet pour 12 à 24 mois au sein d'un laboratoire public (action 1) ;
 - 50 % pour les salariés de l'entreprise s'engageant dans une formation doctorale réalisée à temps partiel dans un laboratoire public, pour 36 mois (action 2) – Egalement appelé « thèse de milieu de carrière »
- Pour l'accueil en entreprise de jeunes diplômés :
 - 80 % pour les jeunes diplômés de niveau master embauchés par la structure de recherche et partiellement affectés dans l'entreprise dans le cadre de l'accompagnement d'un travail de valorisation de travaux issus d'un laboratoire public (action 3) ;
 - 80 % pour les jeunes docteurs embauchés par la structure de recherche et partiellement affectés dans l'entreprise (action 4).

CNRS Ile-de-France Villejuif à votre écoute

Dans cette perspective, le Service Partenariat et Valorisation de la délégation [CNRS Ile-de-France Villejuif](#) est entièrement mobilisé et à l'écoute des acteurs du territoire Grand-Orly pour vous aider dans le montage de vos dossiers et répondre à vos questions.

➤ Référent :

Olivier Gautier, Responsable du Service Partenariat et Valorisation – CNRS Délégation Ile-de-France Villejuif

Téléphone : 01 49 58 33 90

Adresse mail: DR01.SPV@cnr.fr



Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP 748

94 398 ORLY AÉROGARE

CEDEX

📞 01 78 18 22 22